

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 11 février 2011  
(convocation du 31 janvier 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Onze Février Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre  
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 50  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PARCELIER Muriel  
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
Mme COLLET Brigitte à Mme SAINT-ORICE Nicole  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DUBOS Gérard à Mlle DELTIPLE Nathalie à partir 10 h 30

M. DUPOUY Alain à M. DELAUX Stéphan  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FOURCADE Paulette à Mme FAORO Michèle  
M. GALAN Jean-Claude à M. FEUGAS Jean-Claude  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 15  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

- Mise à disposition par la Communauté urbaine de la base de données**
- de l'Enquête Ménage Déplacements et par le Conseil général de Gironde**
  - de la base de données de l'Enquête Grand Territoire (EGT)**
  - Conventions de mise à disposition - Décision - Autorisation**

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 21 septembre 2007, le Conseil de Communauté a décidé d'engager une Enquête Ménages Déplacements (dite EMD) en partenariat financier avec l'État, le Conseil général de la Gironde et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux afin de mesurer les évolutions des pratiques de déplacements des ménages au regard des politiques de transport et de développement urbain et de disposer de données pour définir les nouveaux objectifs des politiques de déplacements.

Cette étude a été réalisée en 2009 selon la méthode standardisée du CERTU – Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques – sur le périmètre des 96 communes du SCOT approuvé en 2001 identique au périmètre enquêté en 1998 et 1990.

Parallèlement, le Conseil général a effectué une enquête sur les déplacements des ménages en Gironde (dite Enquête Déplacements Grand Territoire) sur le territoire du département excepté le périmètre de l'EMD.

De plus, l'Etat a réalisé concomitamment, une enquête origine/destination sur les grands axes girondins et/ou ceux supportant l'accès au département, et ainsi permet de connaître tout ou partie du trafic de transit sur le département de la Gironde en donnant une image la plus complète des déplacements sur ce territoire.

Une telle démarche de réaliser 3 études complémentaires et contemporaines est une première sur le territoire girondin.

Afin de permettre la mise en œuvre de politiques concertées efficaces en matière de mobilité, les maîtres d'ouvrage de ces 3 études ont décidé de mettre en commun les résultats obtenus lors de ces différentes enquêtes, par une mise à disposition de la base de données provenant des traitements numériques des fichiers de l'Enquête Ménages Déplacements, l'enquête Déplacements Grand Territoire et l'enquête Cordon.

Notre établissement public est sollicité par les partenaires financiers de l'EMD, ainsi que par le Conseil régional d'Aquitaine et l'Agence d'urbanisme de Bordeaux, pour une mise à disposition des données recueillies dans le cadre de l'enquête ménages déplacements. A ces fins, il est proposé une convention de mise à disposition de données jointe en annexe pièce n°1.

Toute étude par un cabinet privé ou public mandaté par l'Etat, le Conseil général de la Gironde et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, le Conseil régional d'Aquitaine ou l'Agence d'urbanisme de Bordeaux fera l'objet d'un acte d'engagement de mise à disposition de données entre la Communauté urbaine de Bordeaux, le mandataire et le prestataire, acte d'engagement mis en annexe pièce n°2.

Parallèlement, la Commission permanente du Conseil général (cf annexe pièce n°3), par décision en date du 15 octobre 2010 a autorisé la mise à disposition de la base de données provenant du traitement numérique des fichiers de l'Enquête Déplacements Grand Territoire à quatre partenaires déjà identifiés (Communauté urbaine de Bordeaux, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest, Région Aquitaine et le Certu), ainsi que d'éventuels organismes publics ou privés qui en feraient la demande dans le cadre d'études bien déterminées et présentant un intérêt général. Pour ce faire le Conseil général nous proposera ultérieurement une convention de mise à disposition de données à signer.

De même, une convention d'échanges de données de l'enquête cordon routière devra être signée avec l'Etat ultérieurement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le Conseil de Communauté,**

**VU** les conventions ci-annexées.

**VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général de la Gironde en date du 15 octobre 2010 autorisant la mise à disposition de la base de données de l'Enquête Déplacements Grand Territoire.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la mise à disposition mutuelle des données et d'études entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'Etat, le Conseil général de la Gironde, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux, le Conseil régional d'Aquitaine et l'Agence d'urbanisme de Bordeaux contribue à la mise en œuvre de politiques concertées dans le domaine des déplacements,

### **DECIDE**

**Article 1** : la mise à disposition de la base de données de l'Enquête Ménages Déplacements entre la Communauté urbaine et l'Etat, le Conseil général de la Gironde, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux, le Conseil régional d'Aquitaine et l'Agence d'urbanisme de Bordeaux est approuvée.

**Article 2** : la mise à disposition de la base de données de l'Enquête Déplacements Grand Territoire est sollicitée auprès du Conseil général de la Gironde.

**Article 3** : monsieur le Président est autorisé à signer les conventions de mise à disposition ci-annexées ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 février 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>22 FÉVRIER 2011</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 22 FÉVRIER 2011</b></p>
--

M. MICHEL OLIVIER